

La Circulation aux Alentours du Collège

Le personnel du Collège constate en effet que trop de parents stationnent dans le parking ou circulent, parfois à grande vitesse, en empruntant la voie centrale qui le traverse, entraînant ainsi, certains jours, l'impossibilité pour les enseignants de se garer.

Il en est de même lorsque les parents récupèrent leurs enfants à 12h30, 15h30 ou 16h30.

Le circuit à utiliser par les parents est balisé par des flèches portées au sol qu'il convient donc de suivre.

Pour rappel :

- ◆ Le parking est exclusivement réservé aux personnels du Collège et ne doit être utilisé ni par les parents, ni par les élèves du Lycée professionnel voisin.
- ◆ La voie centrale ne doit être empruntée que par les personnels du collège.
- ◆ Il n'y a pas de rond-point à l'entrée de ce parking et les parents ne doivent en aucune façon faire demi-tour en ce lieu, ce qui est dangereux.
- ◆ Les élèves qui viennent à pied doivent circuler derrière les arceaux placés à cet effet (un passage protégé sera prochainement matérialisé et permettra aux élèves de traverser la route en respectant les codes de sécurité).

Enfin, les parents ne sont pas obligés, surtout par beau temps, de déposer (ou de récupérer) leurs enfants juste devant le portail du collège.

En le faisant un peu avant ou un peu après, la circulation en deviendrait beaucoup plus fluide.